



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0542 du 14/01/2020

Arrêté du 30 décembre 2019

**ARRETE PORTANT MISE EN DISPONIBILITE POUR CONVENANCES PERSONNELLES
D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CONVENANCES PERSONNELLES D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CONVENANCES PERSONNELLES
D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

**portant mise en disponibilité pour convenances personnelles
d'un inspecteur principal des Finances publiques**

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions, notamment son article 44 b) ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 11 octobre 2019 ;

Vu l'avis de compatibilité rendu par la commission de déontologie le 12 décembre 2019.

ARRÊTE :

Article premier

Monsieur Lionel BAUVALET, inspecteur principal des Finances publiques, est placé en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} janvier 2020, pour une durée de cinq ans.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 30 DÉCEMBRE 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :

L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINT À LA CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET



BOFIP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756